

Le mercredi 1^{er} octobre 2003

CANADA

Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 1^{er} octobre 2003, à 19 h, au 185 de la rue Principale à Fort-Coulonge.

Sont présents à cette assemblée mesdames Diane Nault, Denise Miron Marion, Line Renaud, Madeleine Aumond, Louise Larocque et Linda Lefebvre et messieurs Charles Langevin, Guy Lesage, Guy Éthier, Paul Liberty, Daniel Moreau et Reid Soucie, tous commissaires et formant quorum, de même que monsieur Robert Chalifoux, commissaire représentant les parents (secondaire) et madame Anne Danis, commissaire représentant les parents (primaire)

Absences motivées : Mesdames Annette Dumouchel et Pierrette Guertin
 Monsieur Stephen Ryan

Sont également présents à cette assemblée :

Mme Marlène Thonnard,	Directrice générale
M. Jean-Claude Beaudin,	Directeur du service des ressources financières et du transport scolaire
Mme Manon Lauriault,	Directrice du service des ressources éducatives
M. Alain Royer	Directeur du service des ressources matérielles et des technologies de l'information
M. Michel Houde,	Directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Charles Millar,	Agent d'administration au service des ressources humaines et du secrétariat général

Le président du conseil des commissaires, monsieur Daniel Moreau, salue les commissaires et les autres personnes présentes et se dit heureux d'avoir siégé comme président au cours des cinq dernières années. Il demande aux commissaires de lui transmettre le document sur l'évaluation de la directrice générale le plus rapidement possible, puis il ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2003-CC-350

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Guy Lesage que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2003-08-20
b) Suivis

Le mercredi 1^{er} octobre 2003**(RÉSOLUTION 2003-CC-350) suite**

- 3- Parole au public
- 4- Correspondance
- 5- Plan d'action 2003-2004 de la CSHBO
- 6- Compte rendu du comité consultatif de gestion du 15 août 2003
- 7- Rapport annuel 2002-2003
- 8- Appui à la Ville de Maniwaki**
- 9- Retour sur la journée d'accueil de la rentrée**

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES jeunes, adultes, formation professionnelle

- 1- Affiliation à l'Association régionale de sport étudiant de l'Outaouais
- 2- Délégation à l'Association régionale de sport étudiant de l'Outaouais
- 3- Développement d'activités parascolaires – informations
- 4- Réforme de l'éducation – école désignée pour l'implantation de la réforme au secondaire
- 5- État de situation – clientèle scolaire – informations
- 6- Dépôt du compte rendu du comité de coordination pédagogique du 21 août 2003

C) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Registre des chèques
- 2- Signature des effets bancaires
- 3- Changements des signataires des effets bancaires pour les établissements

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Démission d'un technicien en informatique
- 2- Nouvelle affectation personnel enseignant, année scolaire 2003-2004
- 3- Situation personnel enseignant 2003-2004
- 4- Liste des suppléantes et suppléants légalement qualifiés 2003-2004
- 5- Remboursement congé de maladie
- 6- Résiliation d'engagement, Lucie Marion (huis-clos)
- 7- Nomination d'une direction, établissement du Cœur-de-la-Gatineau
- 8- Nomination direction adjointe (secteur secondaire), établissement du Cœur-de-la-Gatineau
- 9- Unicef
- 10- Adoption du plan d'effectifs dans le secteur du service de garde, CSN, 2003-2004
- 11- Démission enseignante**

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

- 1- Fibre optique et demande d'aide financière
- 2- Papier impression (2003-2004)
- 3- Villages branchés

F) AUTRES :

- 1- Questions des commissaires

Le mercredi 1^{er} octobre 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-350) suite

2- Levée de l'assemblée

PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE : mercredi 26 novembre 2003, à Maniwaki.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2003-CC-351

Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 20 août 2003

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 20 août 2003 du conseil des commissaires et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé et corrigé, avec une correction au point F-1 : le mot commissaire au lieu du mot conseiller.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

Pas de suivis.

A-3 Parole au public

Pas de questions du public.

A-4 Correspondance

Mme Thonnard répond aux questions soulevées par la commissaire madame Louise Larocque concernant diverses pièces de correspondance.

Incidence : à 19 h 05, le commissaire monsieur Paul Liberty et la commissaire madame Line Renaud se joignent au conseil des commissaires

A-5 Plan d'action 2003-2004 de la CSHBO

Mme Thonnard présente le plan d'action 2003-2004 de la commission scolaire et explique que la reddition de compte sera étroitement liée à ce plan d'action. La commissaire madame Louise Larocque souligne que le document est bien fait, particulièrement au niveau du rehaussement du sentiment d'appartenance. Elle rappelle qu'il est important que les gens se sentent partie prenante. Au sujet du plan stratégique de la CSHBO, le commissaire monsieur Daniel Moreau affirme que plusieurs commissions scolaires de la province s'en inspirent et la commissaire madame Madeleine Aumond précise que le Centre de santé Vallée de la Gatineau a l'intention de l'utiliser comme guide. Mme Thonnard ajoute que la Fédération des commissions scolaires du Québec a envoyé une lettre de félicitations concernant ce plan stratégique.

Le mercredi 1^{er} octobre 2003

RÉSOLUTION 2003-CC-352

Adoption du plan d'action 2003-2004 de la CSHBO

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires a adopté la planification stratégique 2003-2006 de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais lors de sa séance ordinaire du 25 juin 2003;

CONSIDÉRANT que le plan d'action 2003-2004 a pour but de mettre en application cette planification stratégique pour la présente année scolaire;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond que le conseil des commissaires adopte le plan d'action 2003-2004 de la CSHBO.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-6 Compte rendu du comité consultatif de gestion du 15 août 2003

Le compte rendu est déposé.

A-7 Rapport annuel 2002-2003

Mme Thonnard présente le rapport annuel 2002-2003 de la CSHBO et souligne le grand travail qu'a représenté la préparation du plan stratégique de la commission scolaire et des plans de réussite des établissements. D'ailleurs, à ce dernier propos, elle dépose des exemplaires du plan de réussite de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau, afin d'illustrer l'effort important qui a été requis pour réaliser ce plan de réussite et les autres. Elle dit aussi regretter que le ministère ait décidé récemment de couper l'aide financière accordée pour l'élaboration des plans de réussite. Pour sa part, la commissaire madame Louise Larocque ajoute que le comité de parents devrait préparer un rapport de ses activités, de façon à ce qu'il soit inclus en annexe au rapport annuel.

RÉSOLUTION 2003-CC-353

Aide financière pour l'élaboration des plans de réussite

CONSIDÉRANT qu'au mois d'août 2003, le ministère de l'Éducation du Québec a décidé de couper l'aide financière accordée à l'élaboration des plans de réussite des établissements;

CONSIDÉRANT les importants efforts qui, depuis des mois, ont été consentis à l'élaboration des plans de réussite des établissements, tant au niveau de notre commission scolaire qu'à celui des autres commissions scolaires de l'Outaouais et d'ailleurs;

CONSIDÉRANT qu'il est capital de ne pas briser la mobilisation des milieux scolaires qui s'était installée et qui était porteuse d'avenir;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond que le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais demande une reconsidération de la décision de couper l'aide financière accordée à l'élaboration des plans de réussite des établissements et demande l'appui des autres commissions scolaires du Québec dans ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 1^{er} octobre 2003

A-8 RÉSOLUTION 2003-CC-354 **Appui à la Ville de Maniwaki**

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports du Québec procédera au réaménagement de l'intersection de la rue Henri-Bourassa et du boulevard Desjardins;

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports du Québec a installé une traverse piétonnière sur le boulevard Desjardins, laquelle dirige les piétons sur des terrains privés;

CONSIDÉRANT qu'il serait plus avantageux de relocaliser la traverse piétonnière au coin du boulevard Desjardins et de la rue Christ-Roi;

CONSIDÉRANT que cette relocalisation de la traverse piétonnière permettrait de diriger les piétons à un endroit plus propice et accessible et non sur des terrains privés;

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond et résolu d'appuyer la Ville de Maniwaki dans sa demande au ministère des Transports de retirer la traverse piétonnière existante et de la relocaliser au coin du boulevard Desjardins et de la rue Christ-Roi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-9 **Retour sur la journée d'accueil de la rentrée**

La commissaire madame Louise Larocque commente la journée d'accueil du 28 août 2003 et souligne qu'il s'agissait d'une très belle activité qui représentait un premier pas vers le développement d'un plus grand sentiment d'appartenance. La commissaire madame Madeleine Aumond ajoute que la présence du sous-ministre adjoint de l'Éducation, M. Robert Bisailon, a beaucoup contribué au succès de la journée.

B) **SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES**

B-1 RÉSOLUTION 2003-CC-355 **Affiliation à l'Association régionale du sport étudiant de l'Outaouais**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Larocque que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais paie une affiliation de 0,28 \$, basée sur un critère PER CAPITA de la population scolaire de la commission scolaire et ce, au 30 septembre de l'année scolaire en cours. Cette affiliation symbolise la reconnaissance de la commission scolaire aux buts que poursuit l'Association régionale du sport étudiant de l'Outaouais conformément aux lettres patentes de cette dernière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 1^{er} octobre 2003

B-2 RÉSOLUTION 2003-CC-356 **Délégation à l'Association régionale du sport étudiant de l'Outaouais pour l'année 2003-2004**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Linda Lefebvre que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais mandate monsieur Jean-Claude Bonin à titre de délégué auprès de l'Association régionale du sport étudiant de l'Outaouais. Le mandat de cette délégation sera essentiellement en rapport avec le programme d'activités que l'Association régionale du sport étudiant a soumis à notre attention. À cet effet, il est officiellement mandaté pour participer au processus de décision de ladite association et donner suite à la décision prise, conformément aux procédures établies dans notre commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-3 **Développement d'activités parascolaires - informations**

Mme Lauriault donne des précisions sur les activités étudiantes au primaire et au secondaire cette année. On note une hausse du nombre d'activités offertes dans tous les établissements primaires et secondaires. La possibilité d'un transport parascolaire deux fois par semaine favorise l'augmentation de la participation des élèves. Les activités sont animées par le personnel enseignant ou des animateurs. Le recrutement de ces derniers a été plutôt ardu cette année. Mme Lauriault dépose un document et commente le plan local élaboré par l'établissement Primaire Haute-Gatineau pour le programme Québec en forme, financé par la Fondation Chagnon. Elle dit espérer qu'il y aura une suite dans les deux autres établissements primaire l'an prochain et précise que l'on en saura davantage là-dessus en décembre prochain. Le commissaire monsieur Daniel Moreau souligne que le plan d'action vient contredire ce qui était écrit dans l'éditorial d'un journal de Maniwaki il y a quelques semaines, au niveau des activités parascolaires. La commissaire madame Linda Lefebvre propose qu'une lettre soit envoyée aux directions d'établissement pour féliciter les enseignants et enseignantes de leur plus grande participation aux activités parascolaires.

Incidence : à 19 h 55, le commissaire monsieur Paul Liberty et la commissaire madame Line Renaud se retirent du conseil des commissaires

B-4 RÉSOLUTION 2003-CC-357 **École désignée pour l'implantation de la réforme au secondaire**

CONSIDÉRANT la demande ministérielle pour que soit désignée une école par commission scolaire;

Le mercredi 1^{er} octobre 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-357) suite

CONSIDÉRANT que l'équipe-école de la Cité étudiante s'est portée volontaire pour s'approprier et expérimenter le programme de formation de l'école québécoise pour le 1^{er} cycle du secondaire;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement de la Cité étudiante appuie favorablement l'équipe-école dans cette démarche;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault que l'équipe-école de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau soit désignée pour l'implantation de la réforme au secondaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-5 État de situation – clientèle scolaire - information

Mme Lauriault présente les dernières données disponibles (tableau du 10 septembre 2003) fait une comparaison avec la précédente année scolaire. Il y a ainsi 46 élèves de moins que l'an dernier au préscolaire et au primaire mais 72 de plus au secondaire. Au total, on dénombre donc 26 élèves de plus que l'an dernier.

B-6 Dépôt du compte rendu du comité de coordination pédagogique du 21 août 2003

Le compte rendu est déposé.

C) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 RÉSOLUTION 2003-CC-358 **Registre des chèques**

ATTENDU la vérification des registres des chèques qu'a effectuée le commissaire monsieur Guy Éthier;

ATTENDU que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Guy Éthier que les registres des chèques de la C.S.H.B.O. du 25 août au 23 septembre 2003 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2- RÉSOLUTION 2003-CC-359 **Signature des effets bancaires**

CONSIDÉRANT les élections scolaires qui auront lieu le 16 novembre prochain;

CONSIDÉRANT l'article 160 de la *Loi sur les élections scolaires* qui ne permet pas au président de signer les effets bancaires à compter de la date des élections scolaires;

Le mercredi 1^{er} octobre 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-359) suite

CONSIDÉRANT que le président demeure en poste jusqu'au 21 novembre 2003;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie que la directrice générale, madame Marlène Thonnard, et le directeur du service des ressources financières et du transport scolaire et directeur général adjoint, monsieur Jean-Claude Beaudin, soient autorisés à signer conjointement les chèques et les effets bancaires pour la période du 22 novembre au 5 décembre 2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2- RÉSOLUTION 2003-CC-360 Changement des signataires des effets bancaires

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion d'autoriser les changements des signataires des effets bancaires et que les personnes suivantes soient autorisées à signer les chèques et les effets bancaires pour leur établissement pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

ET QUE deux des trois signataires sont obligatoires.

ÉTABLISSEMENT NO 003
Établissement du Cœur-de-la-Gatineau

Signataires : François Côté
 Robert Giard
 Claire Marinier

ÉTABLISSEMENT NO 005
Cité étudiante de la Haute-Gatineau

Signataires : Jean-Paul Gélinas
 Christine Labelle
 Suzanne Gagnon

ÉTABLISSEMENT NO 408
Centre de formation professionnelle Pontiac (Fort-Coulonge)

Signataires : Diane Grenier
 Nicole Marion
 Yves Côté

ÉTABLISSEMENT NO 410
Centre de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau

Signataires : Lucien Desnoyers
 Suzanne Bénard
 Richard Renaud

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 1^{er} octobre 2003

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

D-1 RÉSOLUTION 2003-CC-361 **Démission d'un technicien en informatique**

CONSIDÉRANT la lettre déposée à la direction des ressources humaines par monsieur Christian Galipeau, technicien en informatique;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Larocque de prendre acte de la démission de monsieur Christian Galipeau, technicien en informatique, en date du 12 septembre 2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-2 **Nouvelle affectation personnel enseignant, année scolaire 2003-2004**

M. Houde dépose et explique le document.

D-3 **Situation personnel enseignant 2003-2004**

M. Houde dépose et explique le document.

D-4 **Liste des suppléantes et suppléants légalement qualifiés 2003-2004**

M. Houde dépose et explique le document.

D-5 RÉSOLUTION 2003-CC-362 **Remboursement congé de maladie**

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de monsieur Louis Pelletier au 1^{er} juillet 2002;

CONSIDÉRANT le changement au remboursement des banques de congé de maladie non monnayables confirmé par monsieur Alain Lavoie, du MÉQ;

CONSIDÉRANT que monsieur Pelletier n'a bénéficié que du remboursement à 50 % de ces jours;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Guy Lesage de mandater le directeur des ressources humaines afin de rembourser à monsieur Pelletier la différence entre le paiement de cette banque de congé de maladie fait à 50 % et le 100 % auquel il a droit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-6 RÉSOLUTION 2003-CC-363 **Huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que le point D-6 soit discuté en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 1^{er} octobre 2003

RÉSOLUTION 2003-CC-364

Levée du huis-clos

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2003-CC-365

Résiliation de l'engagement de madame Lucie Marion pour cause d'inconduite, de négligence à remplir ses devoirs et d'insubordination

CONSIDÉRANT les délibérations du conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Guy Lesage de procéder à la résiliation de l'engagement de madame Lucie Marion, éducatrice au service de garde de l'école primaire de la Haute-Gatineau, et ce, pour cause d'inconduite, de négligence à remplir ses devoirs et d'insubordination et de mandater le directeur du service des ressources humaines à faire parvenir les avis à cette fin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-7 RÉSOLUTION 2003-CC-366

Nomination direction d'établissement du Cœur-de-la-Gatineau

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel;

CONSIDÉRANT la politique de gestion des directions d'établissements;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Linda Lefebvre de nommer monsieur François Côté à titre de directeur à l'établissement du Cœur-de-la-Gatineau. Monsieur Côté est entré en fonction le 5 septembre 2003 et sera soumis à une période probatoire d'une (1) année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-8 RÉSOLUTION 2003-CC-367

Nomination direction adjointe (secteur secondaire), établissement du Cœur-de-la-Gatineau

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel;

CONSIDÉRANT la politique de gestion des directions d'établissements;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

Le mercredi 1^{er} octobre 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-367) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Linda Lefebvre de nommer monsieur Robert Giard, temporairement pour un (1) an, à titre de directeur adjoint à l'établissement du Cœur-de-la-Gatineau. Monsieur Giard est entré en fonction le 29 septembre et sera soumis à une période de probation d'une année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-9 RÉSOLUTION 2003-CC-368 **Unicef**

ATTENDU que tous les éducateurs et éducatrices ont pour mandat de permettre à nos enfants de s'ouvrir sur le monde et de les guider dans l'apprentissage de la réalité qui les entoure;

ATTENDU que nos enfants veulent s'impliquer afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de millions d'enfants marginalisés et vulnérables à travers le monde;

ATTENDU que le gouvernement du Québec a proclamé le 31 octobre Journée québécoise de l'UNICEF pour consacrer la mobilisation des intervenants du secteur de l'éducation, des élèves et de la population en faveur des objectifs humanitaires de l'UNICEF;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais se joigne au mouvement en faveur de la survie et du bien-être des enfants démunis du monde et invite toutes ses écoles à contribuer à l'édification d'un monde de paix, digne et respectueux de tous les enfants en participant à la campagne Halloween UNICEF 2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-10 RÉSOLUTION 2003-CC-369 **Adoption du plan d'effectifs dans le secteur du service de garde, CSN, 2003-2004**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion d'adopter le plan d'effectifs dans le secteur du service de garde CSN, tel que présenté par le directeur des ressources humaines et ce, pour l'année 2003-2004.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-11 RÉSOLUTION 2003-CC-370 **Démission enseignante**

CONSIDÉRANT la lettre déposée à la direction des ressources humaines par madame Christine Bocquet, enseignante;

Le mercredi 1^{er} octobre 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-370) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion de prendre acte de la démission de madame Christine Bocquet, enseignante à l'école secondaire Sieur-de-Coulonge (e.h.d.a.a.), en date du 4 octobre 2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

E-1 RÉSOLUTION 2003-CC-371 **Fibres optiques et demande d'aide financière**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, les municipalités de la MRC Pontiac développent un réseau collectif régional-municipal-scolaire de télécommunication par fibres optiques;

CONSIDÉRANT que chacun des partenaires paie sa juste part des coûts reliés au projet;

CONSIDÉRANT qu'une demande d'aide financière est présentée, en vertu du programme VILLAGES BRANCHÉS;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du service des ressources matérielles et des technologies de l'information et de la direction générale;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Guy Lesage :

- 1) **D'AUTORISER** la présentation du projet de «Développement d'un réseau collectif régional-municipal-scolaire de télécommunication par fibres optiques», pour les fins d'une demande d'aide financière au programme VILLAGES BRANCHÉS;
- 2) **QUE** la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais s'engage à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet;
- 3) **ET QUE** la directrice générale, madame Marlène Thonnard, et le président, monsieur Daniel Moreau, soient mandatés afin de signer les documents pertinents à cette demande de financement, pour et au nom de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-2 RÉSOLUTION 2003-CC-372 **Appel d'offres (papier impression)**

CONSIDÉRANT la demande de prix du papier impression;

CONSIDÉRANT l'analyse des demandes de prix;

Le mercredi 1^{er} octobre 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-372) suite

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault et résolu d'accepter les demandes de prix suivantes :

Imprimak

-	4 535 000	(papier blanc 8 ½ X 11)	<u>31 193,99 \$</u> (taxes incluses)
-	60 000	(papier blanc 8 ½ X 14)	<u>525,90 \$</u> (taxes incluses)
-	173 500	(papier blanc 11 X 17)	<u>2 384,86 \$</u> (taxes incluses)
-	515 500	(papier couleur 8 ½ X 11)	<u>5 419,61 \$</u> (taxes incluses)
-	66 000	(papier couleur 8 ½ X 14)	<u>301,78 \$</u> (taxes incluses)

Pour un grand total de : **39 826,14 \$ (taxes incluses)**

Le tout selon le devis et le tableau comparatif préparé à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-3 Villages branchés

Mme Thonnard fait le point sur le dossier. Elle explique que le CLD Vallée de la Gatineau a pris le leadership du dossier au niveau de la MRC Vallée de la Gatineau et a engagé la firme BCC pour faire une tournée des municipalités et sensibiliser celles-ci. Le ministre responsable de l'Outaouais, M. Benoît Pelletier, a été approché et sensibilisé sur l'importance de ce dossier pour une région rurale comme la nôtre. Le commissaire monsieur Guy Lesage souligne l'implication de Mme Thonnard dans ce dossier et affirme que le projet n'existerait pas sans ses efforts.

F) AUTRES :

F-1 Questions des commissaires

Le commissaire monsieur Daniel Moreau mentionne l'honneur fait à la compagnie Les Transports A. Moore dans la dernière édition de la revue Écoflotte, une publication de Ressources naturelles Canada, et ajoute qu'il serait opportun de lui envoyer une lettre de félicitations. La commissaire madame Madeleine Aumond s'informe de ce qu'il advient de la mise en candidature de Mme Thonnard au conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais. Le commissaire monsieur Guy Éthier souligne son appréciation pour les cinq années qu'il a passé au sein du conseil et annonce qu'il ne se représentera pas aux élections scolaires de novembre pour des raisons de santé. Le commissaire monsieur Guy Lesage remercie le président sortant, M. Moreau, pour son travail, et Mme Thonnard adresse ses remerciements aux membres du conseil des commissaires.

Le mercredi 1^{er} octobre 2003

F-2 RÉSOLUTION 2003-CC-373

Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 26 novembre 2003, à Maniwaki.

Secrétaire général

Président